

# LE COMMERCE ÉQUITABLE : LA PAROLE AUX AFRICAINS

## **Comité de rédaction**

*Le Groupe restreint*

*Maleye Ahmadou DIAGNE (RIPESS)*

*Julien NYUIADZI (EQUITATOUT Togo)*

*Issaka SOMMANDE (WAFN Burkina Faso)*

*Fatimata SY en collaboration avec Dominique BEN ABDALLAH,  
Amadou DIALLO, Abdourahmane GUEYE et Joerg JOHN (ENDA Sénégal)*

*Ainsi que*

*François GUIRA (SACCA Burkina Faso)*

*Judith LENTI (Équipe technique RIPESS)*

*Lassané OUEDRAOGO (Napam Beogo Burkina Faso)*

## **Coordination**

*Hubert de BEAUMONT (Tech-Dev France)*

*Julien NYUIADZI (Association Villages – Entreprises AVE – Togo)*

*Daniele PAPET (Ethnik.org France)*

*Marguerite ROLLINDE (Université Paris VIII)*







**Juillet 2007**

*Ce rapport est un document interne établi à la demande  
du ministère des Affaires étrangères et européennes.  
Les commentaires et analyses développés, n'engagent que leurs auteurs  
et ne constituent pas une position officielle..*

Tous droits d'adaptation, de traduction et de reproduction par tous procédés,  
y compris la photocopie et le microfilm, réservés pour tous pays.

Conception graphique couverture : Aurette Leroy et Anne Caminade  
Création / Impression : mediatys / Groupe Corlet  
Photos : ENDA / Programme Pronat, H. de Beaumont  
© Ministère des Affaires étrangères et européennes, 2007  
ISBN : 978-2-11-096723-7  
ISSN : 1629-5641

# Sommaire

	<b>Dans le prolongement du SIAO 2006</b>	<b>7</b>
	<b>La parole aux acteurs de terrain en Afrique de l’Ouest</b>	<b>8</b>
	<b>L’état des lieux</b>	<b>9</b>
	<b>En quelques chiffres</b>	<b>9</b>
	<b>Le chemin parcouru de la déclaration de Kadoma en 2001 aux fora sociaux de Nairobi et de Ouagadougou en 2007</b>	<b>10</b>
	<b>Les acteurs du CE en Afrique : un paysage à multiples facettes</b>	<b>14</b>
	<b>Une typologie et quelques exemples pour mettre en évidence la diversité des approches, sans prétendre à l’exhaustivité</b>	<b>25</b>
	<b>Un constat nuancé</b>	<b>22</b>
	<b>Les avantages du CE pour les acteurs, leur environnement et la société dans son ensemble</b>	<b>22</b>
	<b>Les limites du CE à travers deux expériences</b>	<b>24</b>
	<b>Perspective : des relations équitables Sud – Nord et Sud – Sud</b>	<b>26</b>
	<b>Conclusion : le CE et l’ESS pour un développement durable</b>	<b>27</b>



**A**près la publication en 2006, dans la même collection “Partenariats” de la DgCiD, de l’étude “le commerce équitable en France”, le ministère des Affaires étrangères et européennes donne la parole aux Africains afin de partager leur point de vue sur le concept du commerce équitable ; il s’agit de revisiter, au Nord comme au Sud, nos positionnements respectifs pour, au-delà des enjeux commerciaux, relever le défi d’un véritable développement durable des pays du Sud.

*Ouverture du SIAO  
(H. de Beaumont)*





## Dans le prolongement du SIAO 2006

*Le dernier Salon International de l'Artisanat de OUAGADOUGOU (SIAO) en novembre 2006, était placé sous le signe de "l'artisanat africain et le commerce équitable".*

Un stand dédié à ce thème a été, durant tout le salon, un espace de rencontres, de débats et d'échanges entre acteurs africains, européens et nord-américains.

Trois journées d'ateliers ont réuni plus de 120 participants autour de la thématique du SIAO 2006 ; cf. sites [www.tech-dev.org](http://www.tech-dev.org) et [www.ethnik.org](http://www.ethnik.org).

Ces événements ont pu être organisés grâce à l'appui financier notamment du ministère français des Affaires étrangères et européennes.

A l'issue de ces journées, un "Groupe restreint" de réseaux africains a rédigé la déclaration de Ouagadougou (extraits en encadré).

### *Extraits de la déclaration de Ouagadougou*

#### **Le groupe restreint recommande de :**

- > créer au plan national des cadres de concertation dénommés "initiatives nationales" regroupant l'ensemble des acteurs concernés par le commerce équitable à savoir les organisations de producteurs, les organisations professionnelles, les structures d'accompagnement, les pouvoirs publics, ... et constituer des groupes de travail par filières au sein de ces initiatives nationales ;
- > organiser des rencontres périodiques par filières au niveau régional puis dans un deuxième temps continental ;
- > définir une vision africaine du commerce équitable et la concrétiser par des référentiels africains et œuvrer à leur reconnaissance par les acteurs des réseaux du commerce équitable au Nord ;
- > œuvrer à la reconnaissance du commerce équitable par les pouvoirs publics et les institutions régionales et internationales.

#### **Le groupe restreint se mobilisera pour :**

- > communiquer et échanger sur les réflexions, débats et conclusions des 2<sup>es</sup> journées de Ouagadougou au travers de :
  - la mise en place d'un forum électronique ;
  - la promotion de la thématique au Forum Social Mondial de Nairobi ;
  - l'organisation de rencontres pour faire le point d'avancement ;
- > élaborer les modalités de mise en place des cadres de concertation au plan national et régional, à partir d'une méthodologie et de principes de fonctionnement communs ;
- > organiser un atelier de lancement qui permettra :
  - de finaliser la méthodologie,
  - de valider les plans d'action et les budgets par initiatives pays.

#### **Fait à Ouagadougou, le 3 novembre 2006**

**Les organisateurs**  
ETHNIK.ORG  
TECH-DEV

**Le groupe restreint**  
RIPES  
ENDA TM (Sénégal)  
EQUITATOUT (Togo)  
WAFN (Ghana / Burkina Faso)  
SACE (Bénin)

## La parole aux acteurs de terrain en Afrique de l'Ouest

Le Comité de rédaction de cette publication est composé pour l'essentiel des membres du Groupe restreint ; elle s'appuie sur les ateliers et les journées du SIAO 2006 et sur les retours de questionnaires adressés aux participants, en préparation de ces journées.

Au lendemain de cet événement, les membres du Groupe restreint ainsi que d'autres participants africains au SIAO ont précisé et complété leur vision du commerce équitable à l'occasion d'interviews menées par Tech Dev sur place et par des communications articulées autour de trois grands axes :

- > L'état des lieux
- > Le constat
- > Les perspectives

Le Groupe restreint étant composé de têtes de réseaux de quelques pays de l'Afrique de l'Ouest francophone (Bénin, Burkina Faso, Sénégal et Togo), le champ d'investigation de cet ouvrage se trouve de fait limité à cette zone géographique.

Cette publication rapporte des exemples concrets vécus par les auteurs ; elle n'a pas la prétention d'être exhaustive mais plutôt de pointer la réalité au quotidien des acteurs africains du commerce équitable.

Elle s'adresse, au Sud comme au Nord, à tous les acteurs du commerce équitable, ainsi qu'aux pouvoirs publics et institutions régionales et internationales.



*Atelier sur le commerce équitable au SIAO de 2006.  
(H. de Beaumont)*

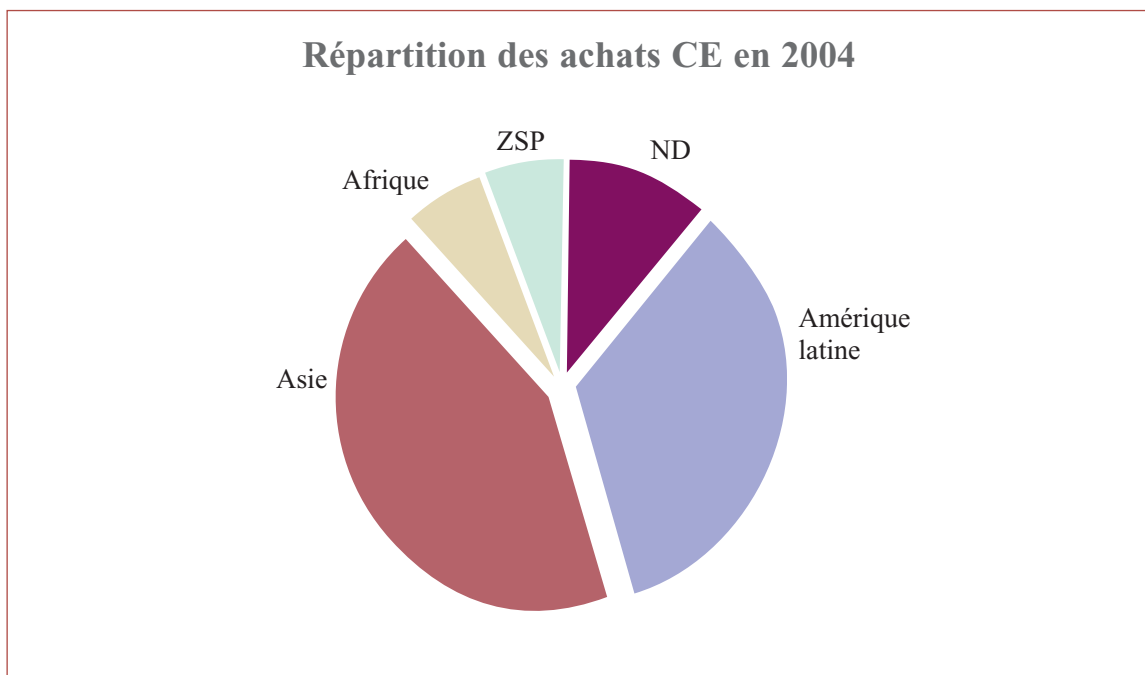


## L'état des lieux

### En quelques chiffres

Les statistiques de la publication “le commerce équitable en France” font apparaître les faits marquants suivants (*pages 12 et 13 de la publication*) :

- > Les produits alimentaires sont notamment des matières premières non transformées, importées des pays du Sud (café, thé, cacao, banane, riz, ...) et des produits transformés (café torréfié, chocolat, alcool, biscuits, confiserie, confiture, pâtes, chips, ...) dont **l'élaboration est le plus souvent localisée dans les pays consommateurs.**
- > Sur les 92 M€ achetés par les différents acteurs en 2004, seulement 21 M€, soit 23 %, sont directement importés des pays du Sud. Le reste des achats est fait au niveau des intermédiaires en France (66 M€, soit 72 %) et en Europe (5 %).
- > Sur les 21 M€ d'achats réalisés dans les pays du Sud, 41 % correspondent à des produits en provenance de l'Amérique Latine et 45 % à des produits en provenance de l'Asie. **Seulement 3 % des achats sont faits dans des pays d'Afrique (aliments et artisanat)** et 2 % faits dans la Zone de Solidarité Prioritaire (ZSP) définie par la France.



## Le chemin parcouru de la déclaration de Kadoma en 2001 aux fora sociaux de Nairobi et de Ouagadougou en 2007

*Le SIAO 2006 s'inscrit dans le prolongement d'événements qui se sont déroulés en Afrique, centrés sur le commerce équitable ou contribuant à sa promotion dans le cadre de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).*

### • *La déclaration de Kadoma (Togo, novembre 2001)*

Autant l'articulation des relations commerciales équitables en Europe est familière, autant les relations commerciales et équitables en Afrique sont peu existantes ! Des acteurs du Togo, du Bénin, du Burkina Faso et du Cameroun ont exprimé la volonté de développer des relations tant commerciales que d'appuis techniques et d'échanges de compétences au sein d'un réseau africain de CE.

Début novembre 2001, à Kadoma, Togo, s'est déroulée la première plate-forme d'échanges sur une vision Sud du commerce équitable. Les acteurs se sont rencontrés pour définir en quoi le commerce équitable, dans sa vision et sa définition au Nord, pouvait être un atout de développement au Sud. Une définition des critères adaptés aux réalités locales a servi de base de discussion.

Cette rencontre a débouché sur une déclaration de principes largement diffusée, "la déclaration de Kadoma" et un communiqué de presse. Ce document affirme l'adhésion à une forme humaine d'échanges commerciaux. Par cet élément fort il a été décidé l'élaboration d'une charte fixant ainsi les principes de vie respectueux des critères fondamentaux du commerce équitable. Un pont a donc été jeté entre producteurs du Sud et consommateurs du Nord, entre producteurs du Sud et consommateurs du Sud et entre l'insuffisance du Sud et la surabondance au Nord.

En juillet 2004, une seconde rencontre entre partenaires a eu lieu. Elle a été l'occasion de décider de la structure à mettre en place, de prévoir son fonctionnement et d'élaborer la charte annoncée en 2001 (*Julien Nyuiadzi – JN*).

### **Extrait de la déclaration de Kadoma**

#### **Nous décidons que :**

- > *Il ne faut pas comptabiliser les tonnes de produits vendus, mais influencer les pratiques commerciales dominantes et les règles du commerce international pour qu'elles se modifient,*
- > *La démarche qualité est prépondérante pour le réseau Sud du commerce solidaire et équitable,*
- > *Notre démarche induit un souci éthique de la solidarité dans une dynamique de développement durable c'est-à-dire l'économie, l'écologie et le social,*
- > *La reconnaissance juridique du commerce solidaire et équitable soit établie à l'OMC et auprès de l'ONU,*
- > *La création du réseau Sud du commerce solidaire et équitable est effective. Le réseau est ouvert.*

#### **Nous recommandons :**

- > *La définition de cahiers de charges clairs par les producteurs et les organismes de commercialisation.*

*Nous, membres du Réseau Sud du Commerce Solidaire et Équitable, nous engageons à respecter les critères éthiques une fois établis et à faire connaître le bien-fondé de ce commerce et son impact positif sur les économies du monde.*

*Fait à Kadoma, le 11 novembre 2001*

### • *Dakar 2005 (Sénégal, novembre 2005) : un grand défi relevé*

La Troisième Rencontre Internationale du Réseau Intercontinental de Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire (RIPESS) à Dakar (la première s'étant tenue à Lima au Pérou en 1997 et la seconde en 2001 au Québec), alliait la critique des projets néolibéraux à la proposition d'alternatives nouvelles [...]. Du 22 au 26 novembre 2005, 1 200 personnes venues de 68 pays se sont donc données rendez-vous à Dakar. C'était au tour de l'Afrique de partager sa vision de l'Économie Sociale et Solidaire [...].

Le village intercontinental du commerce équitable [...] y a fait la part belle à **l'insertion africaine dans le processus** en se demandant si le commerce équitable constituait une alternative ou ouvrait une complémentarité avec les traités commerciaux internationaux [...]. Cela a permis d'enrichir la réflexion sur **une vision "Sud" du commerce équitable** à l'échelle locale, régionale et internationale, (*ainsi qu'à*) **une perspective "Sud-Sud" à développer** [...].

Prises isolément, ces expériences ne pèsent pas lourd [...]. Mais lorsqu'elles s'inscrivent dans une mouvance internationale, on constate leur intérêt planétaire parce qu'elles ont en commun d'ouvrir un avenir partageable que l'on soit au Nord ou au Sud, en mettant en marche de nouveaux modes d'organisation collective, de nouveaux rapports entre le "social" et l'"économique" et de nouveaux rapports entre l'"économique" et le "politique" à travers la construction de nouveaux espaces publics de dialogue social et interculturel (*Judith LENTI – JL*).

Cette thématique a également fait l'objet d'un atelier initié par ENDA et TUKKI en marge de la rencontre.

### • *Le Symposium Africain du Commerce Équitable – SACE à Cotonou (Bénin, avril 2006)*

Du 6 au 9 avril 2006, s'est tenu à Cotonou au Bénin, le premier Symposium Africain de Commerce Équitable organisé par le Pôle Socio Economie Solidaire (PSES) et le Groupe de Recherche et d'Action pour l'Agriculture et le Développement (GRAPAD), avec l'appui financier et technique de VECO Belgique, ICCO (Pays-Bas) et de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH), sur le thème central : "Repenser le Commerce Équitable en Afrique". Une soixantaine de participants en provenance de 17 pays de l'Afrique de l'Ouest, du Centre, de l'Afrique l'Est et australe, d'Europe et d'Amérique du Nord (producteurs, partenaires du commerce équitable, représentants d'organisations et de réseaux de la société civile, délégués d'organisation d'appui aux producteurs, de la chambre de commerce du Bénin, partenaires bilatéraux, etc.) ont pris part à ce symposium dont l'objectif principal est d'articuler le commerce équitable en Afrique avec les exigences du développement local durable et la réforme du commerce international. Ce symposium a marqué une étape essentielle dans la dynamique d'un projet plus global qui vise à repenser la position de l'Afrique dans la scène du Commerce International en vue de la valorisation des principes du Commerce Équitable et de l'exploration du potentiel du commerce inter africain (Sud – Sud). C'est ainsi qu'une étape préparatoire centrée sur un processus de débat international à distance, a permis d'échanger sur différents aspects et thématiques liés au commerce équitable en Afrique, puis de préparer diverses contributions qui ont alimenté les travaux du Symposium (*Extrait du rapport narratif du SACE*).

*Stand du commerce équitable au SIAO 2006.  
(H. de Beaumont)*



*Stand du commerce équitable au SIAO 2006.  
(H. de Beaumont)*



• **Le Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou - SIAO (Burkina Faso, novembre 2006)**

**Extraits de la déclaration de Ouagadougou**

Dans le prolongement du Symposium Africain du Commerce Équitable tenu à Cotonou en avril 2006, se sont organisées les 2<sup>es</sup> journées de Ouagadougou sur le thème "Artisanat Africain et Commerce Équitable". Au terme de cet atelier, un groupe restreint d'organismes africains impliqués dans le développement du commerce équitable a relevé que les débats et les interventions confirment les conclusions précédemment élaborées à Cotonou à savoir que :

- > des initiatives de mise en réseau des acteurs du commerce équitable existent en Afrique francophone et anglophone, mais se connaissent peu entre elles ; les événements organisés dans le cadre du SIAO 2006 sous le thème "artisanat africain et commerce équitable" et, en particulier ces ateliers, ont permis à ces réseaux de mieux se connaître ;
- > il est nécessaire que ces réseaux se structurent et se fédèrent du niveau national au niveau continental pour se faire entendre de leurs partenaires du Nord ;
- > le commerce équitable est un concept en essor au niveau des marchés du Nord, cependant, ce concept n'est jusqu'à ce jour formalisé que par les acteurs au Nord ; les Africains doivent se le réapproprier et adapter les modalités de mise en œuvre à leurs réalités ;
- > pour faire face aux exigences des marchés du commerce équitable en terme de qualité, régularité et délais, les structures d'accompagnement existantes doivent être renforcées en synergie avec les différentes initiatives de la région, notamment le PAPEA ;
- > le commerce équitable doit privilégier la maximisation de la transformation locale pour augmenter la fixation de valeur ajoutée en Afrique ;
- > les populations africaines ont droit à l'accès aux produits locaux de qualité, actuellement destinés aux marchés du Nord ; le développement d'un commerce équitable Sud – Sud y contribuera grandement ;
- > les pratiques du commerce équitable doivent rester articulées avec celles des autres composantes de l'économie sociale et solidaire.

Au lendemain du SIAO 2006, le Forum Social Mondial de Nairobi (janvier 2007) ainsi que le Forum Social de Ouagadougou (mars 2007) ont donné toute sa place au commerce équitable.

• **Forum Social Mondial à Nairobi (Kenya, janvier 2007) :**

A Nairobi, Enda avait co-organisé avec le RIPESS deux ateliers sur le CE. Le premier atelier avait pour thème "**Vers une certification africaine des produits équitables**" et le second traitait du thème "**Commerce équitable : perspectives sud / sud**".

L'atelier sur la certification africaine avait pour but :

- > d'échanger les expériences avec d'autres acteurs du monde entier (Afrique, Europe, Asie, Amériques),
- > partager la dynamique en cours au Sénégal visant la création d'un système local de certification et la mise sur pied d'une plateforme sénégalaise de CE,
- > travailler pour une harmonisation des initiatives ayant cours en Afrique devant déboucher sur une plateforme africaine de CE.

Cet atelier a retracé la naissance de ce processus au Sénégal, les acteurs, la méthodologie utilisée pour arriver à l'élaboration d'une charte d'engagement au CE, les activités menées jusqu'ici, les résultats obtenus et enfin les perspectives sur les plans national et international.

Il a été l'occasion de montrer que les africains sont dans une dynamique de repenser le commerce équitable dans sa globalité pour se l'approprier et l'adapter à leurs réalités socio économiques et culturelles. Il s'est dégagé par ailleurs des convergences fortes avec des initiatives dans d'autres parties du monde particulièrement en Amérique Latine et en Europe.

Le second atelier portant sur les perspectives Sud /Sud avait pour objectifs de :

- > croiser les différentes initiatives Sud/Sud,
- > faire connaître les différentes initiatives des autres continents,
  - permettre l'accès des consommateurs à faibles revenus du Sud aux produits équitables,
  - créer des canaux de commercialisation Sud/Sud.

Les discussions dans cet atelier ont porté sur l'idée que le commerce équitable est un concept qui commence à être assez connu chez les consommateurs du Nord, mais que beaucoup de producteurs du Sud, et la majorité des consommateurs de cette région, manquent d'information sur son contenu, son fonctionnement et, principalement, sur les produits existants. De plus, les produits sont inaccessibles aux consommateurs du Sud à cause de leur prix. Dans un tel contexte, le commerce équitable Sud/Sud constitue une opportunité autant pour les producteurs que pour les consommateurs locaux.

Cette perspective constitue un réel point de convergence entre acteurs du Sud et ouvre des pistes de réflexion (*Fatimata SY - FS et al.*).

### • *Le Forum Social du Burkina Faso à Loumbila du 28 au 30 mars 2007*

Ce Forum, coordonné par ATTAC Burkina Faso, était intitulé "Le Burkina Faso dans la tourmente de la mondialisation". Il a traité de la question du commerce équitable au sein d'un atelier consacré aux contraintes et alternatives au développement du pays. Ce thème a particulièrement fait l'objet d'une communication de François T. Guira, Directeur du SACCA, reprise en partie dans cette publication.



*Salon  
"Fibres et Matières"  
Ouagadougou 2006.  
(G. Béville)*



## Les acteurs du CE en Afrique : un paysage à multiples facettes

Les acteurs se retrouvent sur la scène du CE africain avec des fonctions variées, souvent en interrelation, les mêmes acteurs pouvant assurer plusieurs fonctions, au détriment d'une bonne maîtrise des coûts.

Les structures d'appui s'avèrent être des compagnons présents aux côtés des opérateurs de terrain, tout au long du processus : appui aux organisations naissantes, structuration de filière, identification d'opportunités de marchés, aide à la décision (choix technologiques), formation, aide à la gestion, information, éducation...

Dans une relation contractuelle commerciale et marchande, la place de ces structures devient indispensable pour aider les décideurs des associations et groupes d'intérêt économique à faire une lecture transparente des textes, des normes, des cahiers des charges, ainsi qu'à formuler des politiques et orientations.

Les plans d'ajustement structurel ont consolidé la place de ces structures, face au désengagement obligé des États.

Ces acteurs sont également devenus des partenaires incontournables pour les agences de financement. Ils sont vus comme le maillon nécessaire à l'organisation de tout mouvement (JN).

### Structures d'appui : un mal nécessaire

*Même si certaines structures d'appui comprennent qu'elles doivent à terme s'effacer devant les associations naissantes qui prennent petit à petit leur autonomie, elles font bien souvent ombre à l'émergence des organisations paysannes et à leurs entreprises de service (JN).*

*Les acteurs du Sud ont des difficultés pour écouler leurs produits à des prix leur permettant de vivre décemment car il n'y a pas de structure adéquate qui leur permet d'accéder facilement aux marchés européens. La plupart du temps ces acteurs ne savent même pas ce qu'est le commerce équitable (Lassané OUEDRAOGO – LO).*



*Ouverture du salon "Fibres et Matières" par les ministres de la Culture et du Commerce du Burkina Faso.  
(G. Béville)*

## Une typologie et quelques exemples pour mettre en évidence la diversité des approches, sans prétendre à l'exhaustivité.

FONCTION	TYPE D'ACTEURS	
	Artisanat d'art et utilitaire	Produits agricoles
<b>Production</b>	Ateliers (maître artisan et ses apprentis)	“petits producteurs” : exploitations familiales
	Villages artisanaux (regroupement en un même lieu d'une profession)	Organisations de Producteurs (OP) – regroupements agro-écologiques et géographiques
<b>Financement</b>	Banques, mutuelles, Institutions de micro finance	
<b>Transformation</b>		Entreprise de traitement des produits agricoles au service des OP
<b>Commercialisation</b>	Entreprise de service pour la vente des produits artisanaux	Entreprise de service pour la mise en marché des produits frais ou transformés (GIE, coopérative, SARL, ...)
<b>Appui conseil</b> (fonction transversale : formation, éducation, information, structuration de la profession)	Centre de service (bureaux, associations, ONG locales et internationales)	
<b>Certification</b>	Organismes indépendants du Nord avec des antennes en Afrique	

### Les artisans et les organisations de producteurs

#### AU SÉNÉGAL

##### *Les fondeurs d'aluminium*

Les fondeurs d'aluminium font partie de la corporation ou caste des forgerons (métaux courants) et des bijoutiers (métaux nobles) les “Teug”. Traditionnellement, la caste jouait un rôle social et culturel très important qui tend à disparaître avec l'urbanisation et la modernisation. Par contre, elle continue à maintenir son importance du point de vue de la transmission du métier [...]. Tout un système de relations sociales se tisse donc autour de la profession de fondeur d'aluminium qui se reflète également dans le choix et l'admission des collaborateurs dans un atelier. La condition préalable était l'appartenance à la caste [...].

Les conditions de travail et d'approvisionnement (matériels de récupération) font que les produits sont difficilement commercialisables hors de certaines catégories sociales. Face à cette situation, une restructuration du métier est en train de s'opérer avec l'appui d'Enda Ecopole afin de permettre une bonne organisation et des produits de qualité qui pourraient prétendre à une certification.

Les fondeurs d'aluminium sont partenaires du projet “Développer des pratiques de commerce équitable au Sénégal” initié par Enda et Tukki (*FS et al.*).

### *Les productrices de plantes médicinales*

Il s'agit de femmes organisées en groupement de promotion féminine. Ce sont des femmes habitant dans les mêmes villages des communautés rurales de Kaymor et de Nganda.

La principale activité dans cette zone est l'agriculture, plus particulièrement la culture de l'arachide d'où le nom de bassin arachidier. Mais aujourd'hui la culture des plantes médicinales est en train de gagner une place de choix dans certains villages des communautés rurales.

Le village le plus célèbre dans la culture des plantes médicinales est celui de Passy Kaymor où les femmes disposent d'un patrimoine propre qui leur facilite la mise en œuvre des activités, comme un terrain d'un hectare et du matériel de culture. Le groupement compte 30 membres qui assurent le fonctionnement par des cotisations, des appuis divers venant de partenaires mais aussi des revenus tirés de leurs activités de culture. Afin d'accéder à des marchés plus structurés elles s'orientent dans des perspectives de certification bio et équitable de leurs produits.

Les groupements des femmes productrices de plantes médicinales sont également partenaires du projet "Développer des pratiques de commerce équitable au Sénégal" initié par Enda et Tukki.

**Le "Réseau Vendre Autrement" des herboristes (RVA)** regroupe des herboristes vendeurs de plantes médicinales au Sénégal. Il a été mis en place à la suite d'un programme d'appui et d'encadrement pour l'amélioration des conditions d'hygiène et de salubrité dans la vente des plantes. Il a obtenu son récépissé de reconnaissance juridique en 2004. Il regroupe actuellement 86 membres tous détenteurs de cantines (points de vente). Le réseau dispose de structures régulières (bureau, AG, responsables de zones). Tous les membres s'acquittent d'une cotisation mensuelle de 1000 francs CFA gérée par un trésorier et mis dans un compte ouvert dans une banque de la place. Conscients de leurs problèmes de commercialisation relatifs le plus souvent aux conditions de conservation, d'emballages et organisationnels, le réseau ambitionne de rentrer dans les procédures du commerce équitable ; il est partenaire du projet "Développer des pratiques de commerce équitable au Sénégal" initié par Enda et Tukki (*FS et al.*).

### *La Fédération Yakaar Niani Wulli*

La Fédération Yakaar Niani Wulli de Koussanar regroupe des habitants du Département de Tambacounda autour d'activités qui soutiennent une vision agro écologique du développement de leur terroir. Née en 1997, avec une centaine de producteurs de coton biologique, la Fédération a obtenu sa reconnaissance juridique d'association en mars 2005. Elle compte actuellement 13 unions, près de 70 villages et plus d'un millier de producteurs et productrices dont la production est certifiée biologique (Ecocert) et équitable (Flo Cert, coton uniquement).



*Baga So Mali (G. Béville)*



En vue d'asseoir la sécurité alimentaire et d'assurer différentes sources de revenus aux familles, la fédération a diversifié ses activités à travers la culture du fonio, du sésame, de l'indigo et la transformation artisanale du coton et du fonio.

La Fédération Yakaar Niani Wulli est partenaire du projet "Développer des pratiques de commerce équitable au Sénégal" initié par Enda et Tukki (*FS et al.*).

## AU TOGO

### *Des "Villages – Entreprises" : une approche entrepreneuriale pour la valorisation des productions agricoles des exploitations familiales*

Les premiers acteurs concernés sont les exploitations familiales agricoles, nommées familièrement les "petits producteurs". Ce sont des exploitations de polycultures de 0,75 à 2 ha exploitables (64 % d'un hectare ou moins). Elles disposent d'une main-d'œuvre familiale et n'ont pas accès au crédit.

Dans l'objectif de se donner davantage de lisibilité et de visibilité, elles se regroupent pour constituer une organisation de producteurs au sein de leur village, avec l'aide de l'association "AVE" (Association Villages – Entreprises) ; les Unités de Productions Biologiques (UPB) sont ainsi créées. Elles apportent ainsi une dimension tournée vers l'Agriculture Biologique (AB) et le Commerce Équitable (CE) par souci de sécuriser les revenus de ses membres.

Pour mieux valoriser les produits de leur récolte, en vivre dignement, et pour pénétrer le marché dans une démarche commune, les UPB ont mis en place une structure de commercialisation, dénommée l'AVEC/GIE (Agriculteurs et Ventes Collectives/ Groupement d'Intérêt Économique). Cette dernière met en marché les produits des exploitations familiales agricoles grâce à la contractualisation avec des distributeurs. Ces transactions s'effectuent selon des volumes convenus ainsi que des prix discutés et acceptés.

Dans une vision Sud - Sud du commerce équitable par une démarche de "Promotion d'une économie solidaire ville / campagne" un partenariat équitable a été établi en 2004 avec l'ONG ECHOPPE pour que "la campagne nourrisse la ville". La filière céréalière de L'AVEC/GIE a ainsi contractualisé avec les femmes restauratrices des rues de Lomé sur des quantités et la qualité requise.

Pour conférer de la valeur ajoutée aux produits des exploitations familiales agricoles, une entreprise de service, l'ETCFB (Entreprise de Transformation et de Commercialisation des Fruits Biologiques), a été créée en 2003. Cette structure, outil de développement local, a pour but d'assurer la transformation de fruits et légumes par le séchage, avec l'appui technologique du CEAS. Elle permet ainsi indirectement d'accroître la production (car une telle quantité de marchandise serait invendable sur le marché), de créer des emplois et d'insérer une culture d'entreprise dans les communautés villageoises ; les salariés et les membres de l'AVEC/GIE peuvent être actionnaires de la structure (*JN*).

## AU BURKINA FASO

### *La coopérative de femmes productrices de beurre de karité*

L'Union des Groupements de Productrices des Produits du Karité des Provinces de la Sissili et du Ziro a été fondée en janvier 2001 sous la forme d'une société coopérative. Son siège est situé à LEO (200 Km au Sud de OUAGA à proximité de la frontière du Ghana). L'objectif de la coopérative est de contribuer à l'amélioration des revenus des femmes en milieu rural à travers le positionnement du beurre de karité sur des segments plus rémunérateurs (commerce équitable) pour éviter aux collectrices de se faire piller par des commerçants véreux qui leur rachètent leur produit à bas prix pour les revendre à des firmes industrielles avec de grandes marges bénéficiaires.

C'est dans cet objectif que la coopérative a été créée en 2001. Structure immergée en milieu rural, elle maintient la production et la transformation de beurre de karité dans les villages (par opposition aux unités de transformation de type industriel qui relègue les productrices à l'unique rôle de collectrices de noix) et fait la promotion de la méthode de production traditionnelle (barattage par opposition à la méthode industrielle) qui garantit une qualité supérieure de beurre de karité.

Les membres de l'Union sont actuellement au nombre de 32 Groupements Villageois de Femmes regroupant 1 200 femmes productrices de beurre de karité dans leurs villages.

### **“Karité bien ordonné commence par soi-même”**

*(reportage sur l'UGPPK par LA VIE n° 3203 du 18/01/07, page 34 à 36)*

*“... Une tradition qui se transmet de mère à fille, il n'y a pas si longtemps chaque femme produisait sa “boulette” comme on dit ici, pour sa consommation personnelle – le beurre est utilisée pour la peau, les cheveux, la pharmacopée et la cuisine, en don lors des mariages –, mais aussi pour la vente sur les marchés... En 1993 l'État a commencé à lever des fonds pour développer la filière aidé en cela par des ONG et les Nations unies. L'OCCITANE... fait alors part de son intérêt pour acheter du beurre en grande quantité mais à une condition traiter avec une structure assez organisée pour offrir les garanties nécessaires... avec l'appui du CECI, une ONG canadienne, l'UGPPK, est créée en 2001, rassemblant 18 groupements de femmes éparpillés sur la zone ; six ans plus tard elles sont 1 200 à avoir adhérees à l'association... Mathieu BRIARD, coordinateur des projets Afrique à TECH-DEV (association de solidarité internationale), raconte : “tous les 6 mois nous organisons avec les femmes un comité de pilotage. Lors du premier en 2004 elles ne bronchaient pas, 2 ans plus tard ce sont elles qui présentent leur plan d'action, analysent les chiffres, ...”.*

*Certifiée FLO / MAX HAVELAAR en juillet 2006, la coopérative reçoit ses premières commandes “CE” notamment d'ALTER ECO pour la campagne 2006. “La coopérative tire la région vers le haut”, affirme Tristan Lecomte, patron d'ALTER ECO. Et pour cause : par kg de beurre acheté le distributeur ajoute une prime de développement de 120 FCFA. Avec cette somme “l'Assemblée Générale a décidé cette année de scolariser des orphelins du SIDA, de poursuivre l'alphabetisation des membres (90 % des femmes sont analphabètes) et de construire une clôture autour des bâtiments de l'Union” explique la présidente... “Avant on attendait ; maintenant on agit, on parle devant les hommes, on échange avec nos maris et on inscrit nos filles à l'école” (Aïcha BASSAVE, secrétaire du groupement de BARRA).*

## EN AFRIQUE DE L'OUEST

### *Le réseau “West African Fair Trade Network” – WAFN*

Dans le souci de mieux s'organiser afin d'avoir une vision et une voix communes pour leurs représentants au comité de certification et d'encourager les initiatives nationales, les producteurs certifiés FLO en Afrique de l'Ouest se sont retrouvés au Ghana en octobre 2005 pour créer la WAFN avec l'appui financier et technique de FLO (ISSAKA SOMMANDE - IS).

**Le WAFN fait partie du réseau AFN (African Fairtrade Network) qui mobilise ses membres à l'échelle du continent africain.**

## Les structures d'appui

### AU SÉNÉGAL

#### *La structure d'appui Enda Tiers Monde*

Enda tiers monde (environnement et développement du tiers monde), est une ONG internationale du Sud créée en 1972, et basée à Dakar (Sénégal). Engagée dans la lutte contre la pauvreté, Enda travaille dans une vingtaine de pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes.

#### **Les actions d'Enda s'appuient sur :**

- > les initiatives et les moyens d'action populaires, par l'appui aux habitants des quartiers précaires pour l'accès à un logement décent, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, ou par l'accompagnement d'associations d'enfants et de jeunes travailleurs pour leur permettre de défendre leurs droits... ;
- > une action auprès des plus vulnérables, notamment les personnes prostituées ou homosexuelles touchées par le VIH/SIDA, les enfants dans les écoles coraniques... ;
- > la valorisation de ressources disponibles localement par des activités de récupération, de recyclage de sachets plastiques, de soins par les plantes médicinales dans les Caraïbes et au Sénégal, d'agroforesterie en République Dominicaine...pour un développement humain respectueux de l'environnement ;
- > la recherche-action et le dialogue politique à tous les niveaux (élus locaux, espaces de concertation, conférences internationales...).

*(Extrait du document de présentation d'Enda TM)*

### AU TOGO

#### *L'Association Villages – Entreprises – AVE*

La mission assignée à la structure d'appui conseil accompagnement, l'AVE (Association Villages Entreprises) est de favoriser le développement harmonieux et équilibré des villages. Elle réalise cette tâche en vue de parvenir à une amélioration aussi rapide que possible du niveau et des conditions de vie des populations entreprenantes. Pour ce faire, elle soutient la réflexion sur le développement durable. Elle s'insère dans le CE comme levier de développement, tout en renforçant les capacités institutionnelles des organisations et des entreprises de services des ruraux (JN).

### AU BURKINA FASO

#### *La structure d'appui SACCA*

L'idée de regrouper les coopératives d'artisans du Burkina est née en 1990 d'échanges entre le Directeur de la Promotion des Coopératives et Mutuelles (DPCM) du Ministère de l'Action Coopérative (actuel Ministère de l'Agriculture) et le Président du Comité International des Coopératives de Production Industrielle et Artisanale (CICOPA). L'idée était d'organiser les coopératives au sein d'une même structure pour fédérer les énergies et mettre en place un programme d'appui au développement du secteur coopératif.

En mars 1992 le SACCA, Service d'Appui Conseil aux Coopératives Artisanales, verra le jour. En 2001, il regroupe 64 coopératives totalisant 2 723 membres répartis de manière égale en milieu rural et urbain avec une large majorité de coopératives à dominante féminine (67,7 %). Les coopératives sont membres de l'Union des Coopératives Industrielles et Artisanales du Burkina (UCIAB).

Le SACCA a pour mission de fournir un appui aux coopératives membres dans les domaines de la formation, de l'accès au crédit, de la promotion et commercialisation et du conseil en gestion.

Il joue le rôle d'intermédiaire et de médiateur pour de nombreuses coopératives adhérentes. Il coordonne

ainsi les commandes pour les boutiques Artisans du Monde et Andines en France et pour INTERMON/OXFAM en Espagne.

Depuis deux ans, la principale activité du SACCA est l'organisation de la participation de ses membres à des manifestations commerciales.

Le chiffre d'affaires global est difficile à évaluer avec précision mais on peut l'estimer à près de 100 millions FCFA.

Depuis 2002 un partenariat a été établi sous l'étiquette "commerce équitable" avec le lycée Saint-Jean de Besançon, des étudiants en BTS (12 étudiants de 4 promotions différentes) réalisent leur stage au Burkina Faso et travaillent au développement commercial de certaines coopératives. Deux catalogues ont été confectionnés pour deux coopératives.

Le programme a été cofinancé par la Coopération française jusqu'en 2002 et, depuis 2004, par l'association ESCOOP – Économie Solidaire et Coopératives (*François GUIRA – FG*).

### **La structure d'appui CEAS**

La mangue séchée a vu le jour au Burkina Faso vers les années 1986 sous l'impulsion du CEAS, service d'appui et concepteur du four à gaz. C'est pour résoudre le problème de marché et de conservation qu'est née l'idée de développer le séchage ce qui permet à des milliers de producteurs de mangues de gagner leur vie.

Aujourd'hui plus de 50 unités de séchage existent et plus de 250 tonnes de mangues séchées sont exportées par an vers l'Europe sur le marché du commerce équitable. Plusieurs exportateurs existent tel que Gebana, Burkinature et des GIE de producteurs comme le CDS, le GPS et NAFA (*IS*).

### **NAPAM BEOGO**

L'association Napam-Béogo, créée en 1998 sous l'initiative de Lassané Ouedraogo (son actuel président), est devenue officielle en 2000. Elle mène ses activités par le biais de son centre de formation "Centre de formation et de développement par l'artisanat".

L'association avait initialement pour but d'être un centre d'accueil, de formation et de réinsertion par l'artisanat pour les jeunes handicapés moteurs en situation difficile.

En 2001, son objectif s'est étendu pour devenir un lieu d'insertion par le travail pour toute personne en situation difficile ayant un penchant pour l'artisanat. Ainsi elle offre la possibilité à des jeunes sans qualification de se former, de travailler afin d'améliorer leurs conditions de vie.



*Sulein Mode - Côte d'Ivoire  
(G. Béville)*

Elle organise des rencontres, participe à des foires et des festivals au cours desquels son Président fait la promotion des produits de l'association ; elle cherche des débouchés à travers le monde entier pour ses membres, chacun étant rémunéré en fonction de ses activités. C'est ainsi que des groupes d'acteurs du commerce équitable entre autres Artisans du Monde à Chaumont, à Clermont-Ferrand et à Mulhouse en 2001, Andines en 2002, le Balafon et Ethnik.org en 2003, Sira-kura viennent visiter notre structure et passent des commandes à Napam-Beogo. Satisfaits par la qualité de nos services, ils sont nos partenaires commerciaux.

Depuis ses débuts, Napam-Beogo a la volonté de fonctionner en autofinancement ; pour ce faire chaque artisan reverse pour chaque vente réalisée 25 % du prix, comme contribution à ce lieu qui leur permet de travailler et de vendre leur production (*Lassané Ouedraogo – LO*).

## Un réseau africain, le COFTA

“La Coopération Pour le Commerce Équitable en Afrique” (COFTA) est un réseau d'organisations impliquées dans le commerce équitable et travaillant avec les producteurs défavorisés de base, pour contribuer à l'élimination de la pauvreté par le commerce équitable. La mission de COFTA est d'améliorer les moyens d'existence durable de producteurs africains à travers des associations qui favorisent le commerce équitable en renforçant leur capacité à profiter des marchés universels...

Vision (de COFTA) : Être la voix continentale dans la sollicitation pour l'accès aux plus grands marchés et le plaidoyer pour le commerce équitable pour les producteurs africains...

Buts et objectifs (de COFTA) : “... Renforcer l'adhésion africaine dans le mouvement du commerce équitable en mobilisant et en recrutant de nouveaux membres et aussi en appuyant leur demande pour rejoindre IFAT.”

*(Extraits de la brochure de présentation COFTA)*

COFTA, créé avec l'appui de l'IFAT, est très présent et actif en Afrique de l'Est et anglophone ; son siège est à Nairobi (Kenya) ; COFTA a cependant la volonté de se développer en Afrique de l'Ouest francophone ; cette organisation, invitée au SIAO 2006 par le ministère français des Affaires étrangères et européennes, a pu participer activement à cet événement en particulier en intervenant dans les événements organisés autour du commerce équitable (rencontres, débats sur le stand CE du salon et participation aux ateliers).

## Un réseau intercontinental, le RIPPSS

Le RIPPSS (Réseau Intercontinental de Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire), né d'une première rencontre à Lima (Pérou) en décembre 1997 (*cf. page 11*), cherche à contribuer à une meilleure cohésion des pratiques de l'économie sociale et solidaire et à augmenter le pouvoir d'agir des différents acteurs relevant de ce secteur.

Il a pour mission de :

- > renforcer les dynamiques d'échanges intercontinentales et les différentes façons de penser l'économie sociale et solidaire,
- > promouvoir les principes, valeurs et pratiques ainsi que la mise en réseau des acteurs de l'économie sociale et solidaire,
- > participer à la transformation sociale par la critique du néolibéralisme et la promotion des initiatives économiques créatrices visant le développement de l'intérieur de nos sociétés,
- > faire le plaidoyer en faveur de la diversité interculturelle, la démocratie et la participation populaire, au développement communautaire et à l'épanouissement humain,
- > appuyer, conseiller et accompagner techniquement des entreprises à finalité sociale.

Pour le RIPPSS, l'enjeu est de mettre en oeuvre une stratégie internationale à deux volets : d'un côté, une résistance politique; de l'autre, l'organisation de contre-pouvoirs et la construction d'un nouveau pôle de développement fondé sur les principes de solidarité et de démocratie économique (*Malaye Ahmadou DIAGNE - MD*).

## Un constat nuancé

### Les avantages du CE pour les acteurs, leur environnement et la société dans son ensemble

#### *De la subsistance à l'accès aux marchés*

Le CE prépare les exploitations familiales à offrir des produits marchands répondant aux exigences de qualité et en quantité, ce qui leur permet de sortir d'une économie de subsistance pour vendre leurs produits sur les marchés de proximité et du Nord (JN).

#### *Le CE : une démarche structurante*

Pour accéder à ces marchés, le CE favorise le regroupement des producteurs. Ensemble, ils définissent des périodes de dialogue et s'expriment sur la fixation des prix de leurs produits, réfléchissent à leurs pratiques et savoir faire de production, notamment sur le choix des produits et les volumes annuels à mettre sur le marché.

L'accès direct aux marchés incite à comprendre les exigences en terme de qualité et de régularité, à répondre aux demandes des importateurs et à respecter les procédures de certification.

Par ailleurs, la démarche du CE est structurante car elle prépare les producteurs à écouler leurs produits vivriers sur le marché domestique.

La démarche et les principes du commerce équitable ont donné une meilleure lisibilité aux actions des organisations paysannes dans le paysage national, en leur permettant de participer activement au développement économique (JN).

#### ***L'exemple de la fédération Yakaar Niani Wulli***

*L'entrée de la fédération Yakaar Niani Wulli dans les procédures de certification équitable a eu un impact positif sur son organisation sociale :*

- > la fédération a obtenu sa reconnaissance juridique d'association ;*
- > elle fonctionne désormais de manière très démocratique, avec un organe décisionnel fort ;*
- > l'achat au producteur se fait dans une grande transparence ;*
- > toutes les activités de l'organe exécutif sont documentées.*

*C'est grâce à l'appui d'Enda que cette structure a pu s'autonomiser (FS et al.).*

#### ***Le prix juste***

*“Les producteurs ne gagnent pas beaucoup, non pas à cause des prix bas du marché, mais au contraire, les produits ont des prix bas car les producteurs sont très mal payés” (Francesco Terreri)* Prenons l'exemple du café : 87 % du prix payé pour un paquet de café reste dans les circuits commerciaux du Nord, les 13 % restant retournent dans le Sud, dont 10 % est divisé entre les intermédiaires et seulement 3 ou 4 % est effectivement destiné aux producteurs.

Le commerce équitable renverse la logique de l'échange inégal et introduit une variable éthique pour la définition du prix : le prix minimum est fixé par les producteurs (avec une référence au prix du marché) en accord avec les centrales d'achat sur la base d'un référentiel. Il s'agit d'une sorte de *revenu minimum plancher*. Le risque de fluctuation des prix est ainsi limité pour les producteurs, car quelles que soient les variations des prix des matières premières sur le marché, un prix minimum est garanti. De plus, dans la définition du prix juste, on tient compte très scrupuleusement des besoins des petits producteurs et de leurs familles. Il leur est assuré, par le biais de calculs très précis et toujours affichés, ce que l'on appelle le *fair trade premium*, c'est-à-dire un plus que le commerce équitable paie sur le prix d'origine des



produits pour donner aux producteurs et à leurs familles de quoi vivre au-dessus du seuil de pauvreté. Le système FLO / MAX HAVELAAR ajoute au prix *minimum garanti* une *prime de développement* gérée par la coopérative pour le bien de la communauté : services sociaux, écoles (FG).

### **Le préfinancement des commandes**

Les acteurs à la base ne disposant pas de trésorerie, ils ne peuvent mener leurs activités sans un préfinancement indispensable pour acheter les matières premières et faire des avances aux artisans (LO).

Ce système constitue un des piliers de la résolution de la question de financement aux institutions et structures engagées pour le commerce équitable ; toutefois il ne résout pas totalement le problème du financement de ces acteurs. Les 50 % versés n'accompagnent que le 1/3 des engagements financiers pour livrer en FOB (Free On Board), en raison de l'ensemble des charges qui pèsent sur la structure de mise en marché (producteurs, transporteurs, transformateurs, institution d'appui conseil, Direction Sanitaire, organisme de certification, transitaire et service des impôts, ...), et sans compter les charges familiales "hors production" qui pèsent sur les producteurs.

L'institution engagée dans le processus doit d'abord contractualiser avec un distributeur au Nord et trouver une entente sur le volume, la qualité et le délai de livraison.

Ce système qui accompagne le CE est donc insuffisant et il devient nécessaire de mettre en place d'autres dispositifs de type prêt à taux préférentiels et garantis que les structures financières classiques, frileuses des associations de l'économie sociale et solidaire, ne proposent pas à l'heure actuelle (JN).

### **La connaissance réciproque**

Le CE contribue au rapprochement des cultures occidentales et africaines par une relation directe. Le CE permet aux consommateurs occidentaux de savoir dans quelles conditions les produits qu'ils achètent ont été produits. Ces consommateurs sachant que leurs achats permettent aux producteurs des pays africains de vivre décemment cherchent à en savoir davantage sur les conditions de vie des artisans. Cette situation conduit les consommateurs à avoir du respect pour les acteurs du Sud. Les producteurs du Sud sachant qu'à l'autre bout du monde certaines personnes se préoccupent de leurs conditions de vie chercheront eux aussi à connaître l'identité de ces derniers. Cette situation de recherche de la connaissance réciproque conduit au respect de l'autre, au respect de ses valeurs et de sa culture (LO).

### **Un impact sur l'organisation sociale**

Les ressources tirées du CE grâce à une participation importante des femmes contribuent largement à l'amélioration des conditions de vie de la famille : scolarisation des enfants, habillement, santé, approvisionnement en biens de consommation courante du foyer (JN).



*Atelier commerce équitable  
SIAO 2006 (H. de Beaumont)*



*Groupe villageois  
de productrices de beurre  
de karité au Burkina Faso  
(H. de Beaumont)*

## **Contribution à la démocratie**

Les producteurs du Sud s'engagent à organiser le travail de production de manière démocratique, en respectant des conditions environnementales et sociales, et à participer activement au développement local (FG).

Ceci se traduit par une démarche participative et de concertation à tous les niveaux organisationnels et décisionnels (définition des orientations, choix d'investissement, organisation du travail, partage des tâches, des responsabilités, ...) ; ce lieu d'apprentissage rejaillit sur l'organisation sociale, la bonne gouvernance et les rapports au sein de la famille (JN).

## **Les limites du CE à travers deux expériences**

### **La certification par des organismes du Nord : un problème de taille**

L'expérience de l'AVEC/GIE au Togo montre qu'une jeune structure impliquée dans le commerce équitable a besoin de 5 années avant d'atteindre son point d'équilibre opérationnel et d'être en mesure de contractualiser sa relation commerciale avec des distributeurs/diffuseurs du Nord, et *a fortiori* de supporter le coût de la certification, avec des volumes mis en marché suffisants.

Or l'accès au marché du commerce équitable et biologique est réglé avant tout par la certification qui devient ainsi le principal frein à l'entrée des produits sur le marché équitable et bio.

La levée de cette barrière par l'organisation du Sud passe par :

- > un accès aux documents et textes réglementaires sur le commerce équitable et bio,
- > une capacité à se former aux standards équitables,
- > une maîtrise des textes réglementaires de base et leur application pure et simple (l'exigence de transcrire toutes les interventions culturales d'une parcelle sur une "fiche" est une charge écrasante voir inaccessible pour un producteur analphabète).

Pendant cette période de montée en charge et en l'absence d'une implication des organismes étatiques nationaux du Sud, les organisations paysannes se voient obligées de faire appel, momentanément du moins, à des fonds de la solidarité en provenance du Nord.

La certification par le Nord est donc un problème de taille. Les structures de certification ignorent les réalités des producteurs du Sud. A titre d'exemple, le certificat demande trop de documents écrits alors que les producteurs sont analphabètes ; mais le problème essentiel reste celui du coût. Il ne peut être résolu que par la mise en place d'un organisme national qui serait accrédité par les organismes de certifications internationaux (JN).

*"Notre problème, souligne Apollinaire Ahahanzo, Directeur du Centre de Séchage d'ananas au Bénin, c'est de pouvoir avoir le label africain pour défendre nos produits dans les pays du Nord [...] notre présence au SIAO s'explique aussi par le fait que le combat que nous menons est un combat que mène tous les opérateurs économiques de nos pays, c'est celui des démarches pour la certification équitable et la certification biologique ou encore le certification bio équitable"*  
(SIAO NEWS n° 2, 29/10/06 page 3)



## **La fédération Yakaar Niani Wully (Sénégal) : du discours à la réalité**

L'entrée dans le commerce équitable devrait permettre aux producteurs d'avoir une meilleure compréhension des circuits et une influence sur les conditions pour accéder aux marchés.

Dans la réalité l'exemple du vécu de la fédération Yakaar Niani Wully illustre que les choses ne se passent pas telles qu'elles devraient. En effet, confrontée pendant plusieurs années à l'absence de marché intéressant pour le coton bio, Enda-Pronat a orienté la fédération vers le commerce équitable qui semblait offrir de nouvelles opportunités. En effet, le système de FLO (Max Havelaar) propose un prix attractif au producteur, mais il présente plusieurs limites pour l'organisation de base, de même que d'autres systèmes proposés par des organisations privées couvertes par des maisons de certification comme ECOCERT (FS *et al.*).

*Outre les problèmes déjà cités, F.S. souligne entre autres limites :*

- > Après exportation, le circuit commercial du produit n'est pas porté à la connaissance du producteur, qui n'a aucune idée des marges réalisées par les intermédiaires,
- > FLO Cert a une approche par produit, et non par organisation ou par filière, qui privilégie l'exportation de matière première au détriment de la transformation locale. A Koussanar, l'organisme certifie uniquement le coton au lieu de considérer comme équitable l'ensemble des produits bruts et transformés de la fédération, comme c'est le cas avec la certification biologique. Pourtant c'est la démarche qui est équitable et non le produit.
- > Il n'existe pas de normes internationales pour le CE, on trouve donc différents cahiers des charges selon l'organisme de certification.
- > Le système FLO, en ne certifiant pas l'ensemble des produits du terroir, pousse le producteur, à l'aide d'un prix attractif, à la monoculture du coton qui risque de mettre en péril son environnement et sa production vivrière. Cela peut être évité par :
  1. un système d'exploitation agricole respectant les principes agro-écologiques tel que la rotation/polyculture accompagné par une politique forte de protection de l'environnement et une gestion de terroir par les populations [...],
  2. une certification qui inclut tous les produits d'une exploitation familiale, productions végétales et animales, pour valoriser la rotation des cultures [...],
  3. une certification des filières pour valoriser la transformation locale qui utilise de plus petits volumes et qui rapporte plus aux populations que l'exportation de matières premières. Ainsi, les ménages et notamment les femmes de la fédération bénéficient directement de la valeur ajoutée des productions biologiques transformées dans le cas du fonio précuit, de l'indigo, du fil filé main et des bandes tissées, huile de sésame. Il est même à constater que le prix obtenu sur le marché intérieur sénégalais, notamment dans les grandes villes, est meilleur que la proposition des partenaires commerciaux du Nord comme c'est le cas notamment pour le fonio (FS *et al.*).

### **Les effets pervers d'une demande solvable par le Nord**

*Aujourd'hui en Afrique on parle de souveraineté alimentaire alors que les pratiques actuelles risquent de nous conduire à la dépendance alimentaire.*

*En effet, vu les priorités accordées aux cultures de rente (existence de marché, appui à la production) au détriment des cultures vivrières (coton prioritaire par rapport au maïs), les bonnes terres sont utilisées pour les premières d'où une baisse de la production des cultures vivrières (IS).*

### **Des déclarations, mais pas de soutien de nos États pour le développement du CE**

*Nos États "parlent" souvent de la petite entreprise en tant que moteur de la croissance pour lutter contre la pauvreté ou pour créer de l'emploi ou pour sortir les activités économiques de l'informel.*

*Si le cadre juridique de la CEDEAO par la loi de "l'OHADA" est un dispositif qui clarifie le droit des affaires dans la sous région, peu de mécanismes sont mis en place pour aider les petites entreprises à s'insérer dans l'économie nationale et/ou sous régionale.*

*Malgré les déclarations de soutien à la petite entreprise, force est de constater qu'elle évolue toujours et encore dans un environnement de clair-obscur par rapport à l'accès aux crédits, à la fiscalité (peu adapté à leur activité), sans parler de la tarification douanière (JN).*

## Perspective : des relations équitables Sud – Nord et Sud – Sud

Pour lever toutes ces limites, les Africains doivent s'organiser pour développer des systèmes de certifications locaux conformes à leurs réalités et conditions.

Des processus nationaux devraient se dérouler en parallèle avec une harmonisation sur le plan sous-régional et panafricain par une démarche d'échange mutuel entre les différentes initiatives tout en respectant les réalités locales.

Ce n'est qu'ainsi que des relations équitables pourront s'établir au niveau Sud - Sud et Sud – Nord (voir encadré) (FS et al.).

*Cette approche est en cours d'expérimentation au Sénégal avec la mise en œuvre du projet "Développer des pratiques du commerce équitable au Sénégal" porté par Enda Tiers Monde, son partenaire la Coopérative Conseil Tukki et les autres acteurs du CE, avec le soutien financier du ministère français des Affaires étrangères et européennes.*

**Les objectifs de ce projet sont :**

- > élaborer une charte d'engagement au commerce équitable,
- > mettre en place un système local de certification,
- > mettre en place une plateforme locale du commerce équitable.

*Près d'un an et demi de travail ont permis d'élaborer une plateforme de valeurs et une charte d'engagement au CE présentée à des rencontres internationales (SIAO et FSM).*

*Nous passons désormais à la phase opérationnelle du projet dans le cadre d'une démarche participative très large, associant l'ensemble des acteurs sénégalais (producteurs, structures d'appui, pouvoirs publics) par :*

- > l'identification de quatre projets pilotes répartis par secteur d'activité pour la création du système de certification ;
- > la structuration de la démarche au travers d'un Centre de Ressources au service des producteurs, transformateurs et structures d'appui. A terme, ce centre de ressources aura vocation à produire les outils nécessaires à l'élaboration d'un système local de garantie.

*(FS et al.).*

Il conviendra, dès à présent, de créer des synergies avec les organismes et initiatives intercontinentales afin d'arriver à une reconnaissance entre systèmes différents, y compris marques et labels déjà créés ou en gestation, à défaut d'une unique marque ou label mondial.

Enfin, au niveau mondial, les porteurs de ces divers systèmes doivent, dans un futur proche, s'inscrire dans un processus de sensibilisation et de lobbying auprès des institutions du commerce international pour arriver à une reconnaissance des principes du commerce équitable en se basant sur les droits universels de l'Homme. Ceci aidera à mieux influencer les pratiques commerciales actuelles et à induire des changements à plus grande échelle (FS et al.).

## Conclusion : le CE et l'ESS pour un développement durable

*“Le marché n’est pas un but en soi mais un outil pour aider au développement ; nous travaillons à l’intérieur du marché, pas pour le marché” (déclaration du “Latin American and Caribbean initiative of small fairtrade producers”, Chiapas, mars 2006)*

### **ESS ET CE, des valeurs convergentes : mettre l'économie au service de l'homme en développant une démocratie économique faisant de chacun des acteurs le responsable du destin collectif.**

Il est important de montrer en quoi l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et le commerce équitable (CE) se nourrissent de valeurs similaires et de chercher à en déduire des pistes possibles d'actions concrètes de partenariat, dans l'inter sectorialité et la complémentarité. Dans la perspective d'un renouvellement de l'État social au nord, mais surtout dans celle de la construction des États sociaux au sud, la convergence des différentes composantes de l'ESS s'impose pour relever le défi de transformer de l'intérieur le monde précaire de l'économie populaire en entreprises économiquement viables et socialement responsables (MD, JL).

### **Rehausser la valeur du travail**

ESS et commerce équitable se rejoignent sur la valeur du travail. Issu d'un mouvement de solidarité et d'un désir de justice et de développement, le commerce équitable veut corriger ou atténuer l'iniquité d'une mondialisation consacrant le partage inégal des ressources de l'humanité au détriment des petits producteurs. Il fonde son existence sur l'article 23 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme : «Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine.» [...]

ESS et commerce équitable convergent donc résolument vers la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus. Ils constituent une autre manière d'entreprendre en combinant travail et moyens de production, non pas pour faire du profit pour les actionnaires, mais pour améliorer la qualité du service aux membres et à la collectivité (MD).

### **Mettre l'accent sur le développement local**

Véritables entrepreneurs sociaux, les acteurs du commerce équitable et de l'ESS puisent leur énergie et le fondement de leurs actions dans l'expression de dynamiques locales, globalement articulées dans un mouvement d'innovations et de transformations sociales.

En Afrique, l'économie sociale et solidaire cherche plus particulièrement à vitaliser les dynamiques communautaires existantes en s'appuyant sur les liens sociaux pour favoriser un processus de développement économique endogène susceptible de fournir à tous les membres de la communauté les moyens de vivre dans la dignité (JL).

### **La perspective du développement durable**

ESS et CE montrent par leurs actions de plaider que chaque habitant de cette terre a le même droit humain aux ressources naturelles. Ils rappellent aussi, par leurs modes de production participatifs et durables, que les citoyens du monde ont le droit d'utiliser les ressources de la Terre, mais aussi le devoir d'en assurer la pérennité pour les générations à venir. Les initiatives du CE et de l'ESS s'inscrivent donc dans une perspective plus large d'un développement durable, qui aspire à concilier croissance, respect de l'environnement et équilibres sociaux, c'est-à-dire “un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs” (MD, JL).



### **ENDA Tiers Monde**

4 & 5 rue Jacques Bugnicourt ex Kléber  
BP 3370 Dakar, Sénégal  
Tél : (221) 842 82 50; Télécopie : (221) 822.26.95  
www.enda.sn  
Courriel : se@enda.sn

### **EQUITATOUT**

#### **EQUITATOUT**

Réseau Sud du Commerce Solidaire et Equitable  
BP 23 - KPALIME (Togo)  
Tel : (00 228) 905 28 85  
E-mail : jnyuiadzi@ub.tg



#### **ETHNIK.ORG**

9 impasse du Maroc  
13 012 MARSEILLE  
Tel : 04 91 87 34 58  
contact@ethnik.org  
www.ethnik.org



#### **ASSOCIATION NAPAM BÉOGO**

Lassané Ouédraogo BP 5342 Ouagadougou 01  
BURKINA-FASO  
Tél./Fax : (00 226) 50 35 35 14  
Tél. portable (00 226) 70 23 84 86  
Email : asso\_napambeogo@yahoo.fr  
Web sites www.Napam Béogo.org



#### **RIPESS**

B.P 6112, Point E - Rue de Ziguinchor CP 11524  
Dakar, Sénégal  
Tel: (221) 825 85 90 - Fax: (221) 825 32 38  
E-mail : dk2005@sentoo.sn - http://www.ripess.net



**SACCA - CICOPA**

#### **SACCA**

Service d'Appui-Conseils aux Coopératives Artisanales  
Comité Internationale de Coopérative de Production Industrielle  
et Artisanale 01 - BP.1676 - Ouagadougou 01  
Tél : 226 50 31.58.75 - CEL : 226 70 25 86 73  
Fax : 50 31.58.74 Email : sacca@fasonet.bf



#### **TECH DEV**

130 rue des Poissonniers (côté rue), 75018 PARIS - France  
Tél. : (33) 8 71 75 12 73 - Email : tech-dev@tech-dev.org  
Association Loi 1901 (J.O. du 28/12/94)  
Site web: www.tech-dev.org

### **WAFN**

#### **West African Fairtrade Network - WAFN**

Au Burkina Faso : BP 10 Niangoloko  
Tel: 00226 76 60 67 03 - E.Mail: issakanet@yahoo.fr  
Bureau central au Ghana :  
P.O.Box:3 new AKRADE, ACCRA, Ghana  
E.Mail: alexyeboah2001@yahoo.co.uk  
Membre de l'African Fairtrade Network - AFN